# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 14 JUIN 1868. Entre les deux Bienville et Conti.



DEPOSER de LIBRE, VENTE-PUBLIQUE - SECTEURS

PRIX DE SABONNEMENT.

BUREAU SUPPLEMENTAIRE.

Par an, $12 pour ceux, 6 pour trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

Tendant le Mardi et le Samedi: Par an, $6 pour semestre, $4.

TARIF D'ABONNEMENT.

Les annonces judiciaires, placées pour du rédaction de diverses parties du journal, prélevant $1 67 le cents pour la première insertion, et 75 cents le ligne pour chaque insertion subséquente.

Les annonces immobilières de la page d'Adjudications $1 50 la ligne pour chaque insertion.

Les annonces ordinaires, $1 pour chaque insertion.

Les annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces de ventes, dans la page d'Adjudications, prélevant $10 pour la première insertion.

Les annonces faisant régulièrement et souvent des annonces, certes, prix indiqués ci-dessus pour les annonces immobilières, tel exemple qu'il sera convenu avec chaque maison ou, cet compte ne dépassant pas pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affiches paraissent le prix indiqué à la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce non spécifiée dans le tarif ci-dessus.

Les annonces dans le numéro d'hommes ne sont pas publiquement publiées du date.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur sont envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS: DIMANCHE MATIN, 14 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Pour les détails et l'heure voir aux annonces.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Exportateurs, à midi.—Une terrain située dans la Quatrième District, dans l'ont Bienville, rue Marais, Nouvelles, Chippewa et de l'Annonciation, avec toutes les améliorations qu'il y trouvera. — Aussi, une portion de terre située sur le Bulletin en face du Bulletin Bienville, dans la Paroisse Bienville, avec une maison en brique à deux étages, et dépendances. — Aussi, tous les droits, titres et intérêts à une réclamation pour partie partielle sur le corps de réserve Tappahannock, non pour partie spéciale, pour la somme de $13,000.

Par H. Scott, en Ho 65 de la rue de Chartres — Marchandises sèches, habillements, linguerie, chemisures, chapeaux, &c.—sans réserve.

Par Hoffman, Hinds & Co, en Ho 26 de la rue de Chartres — Marchandises sèches, linguerie, &c.; jambons pouvés.

Achetez vos combinaisons et chemises chez H. Brunet Turpin, 92 Vieille-Levée.

ATTENTION!

Tendant le Mardi et le Samedi: Par an, $6 pour semestre, $4.

TARIF D'ABONNEMENT.

Les annonces judiciaires, placées pour du rédaction de diverses parties du journal, prélevant $1 67 le cents pour la première insertion, et 75 cents le ligne pour chaque insertion subséquente.

Les annonces immobilières de la page d'Adjudications $1 50 le cents pour chaque insertion.

Les annonces ordinaires, $1 pour chaque insertion.

Les annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces de ventes, dans la page d'Adjudications, prélevant $10 pour chaque insertion.

Les annonces faisant régulièrement et souvent des annonces, certes, prix indiqués ci-dessus pour les annonces immobilières, tel exemple qu'il sera convenu avec chaque maison ou, cet compte ne dépassant pas pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affiches paraissent le prix indiqué à la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce non spécifiée dans le tarif ci-dessus.

Les annonces dans le numéro d'hommes ne sont pas publiquement publiées du date.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur sont envoyés à la fin de chaque mois.


On trouvera la liste des lettres à la 2me page.

## Bulletin Politique.

Le bill omnibus admettant en bloc sept Etats du Sud à rentrer dans l'Union, et ordonnant la réunion de leurs législatures et l'installation de leurs gouvernements civils, a été définitivement adopté par les deux Chambres du Congrès et envoyé au Président qui a, comme on sait, un délai de dix jours pour examiner le bill et le signer ou bien le renvoyer avec son veto à celle des Chambres où il a pris naissance. On prétend que M. Johnson s'épargnera la peine d'un veto nouveau, mais, dit-on, il est qu'il préférera laisser écouler le délai fatal de dix jours, de façon à ce quelle bill devienne loi sans sa participation. Nous regretterions de voir le Président recourir à ce moyen évasif. Il a frappé d'un veto chacune des lois de reconstruction, et il doit, pour être conséquent avec lui-même, en faire autant pour ce dernier bill qui est le couronnement de l'œuvre congressionnelle.

Ce bill a été si moine inique, si moins oppressif, si moins inconstitutionnel que ceux qui l'ont précédé. Il résume en lui tous les vices de forme et de fond, toutes les illégalités du plan de reconstruction; il viole les droits les plus élémentaires, il est la sanction de toutes les fraudes commises, et il tend à consommer la monstrueuse iniquité de l'asservissement de sept Etats à une infâme clique d'intrigants et d'aventuriers.

Laisser passer un pareil acte sans une dernière protestation, serait de la part d'Andrew Johnson une faiblesse indigne de lui; ce serait presqu'un abandon du drapeau de la Constitution qu'il a défendu jusqu'ici avec tant de courage et de persévérance. Aussi espérons-nous qu'une fois encore il élèvera la voix pour l'honneur des principes et pour la satisfaction de sa conscience.

Bien que le bill n'ait obtenu que 31 voix au Sénat, nous n'avons pas l'espoir de voir les radicaux échouer en cas de veto. Ils réuniront très probablement les 36 nécessaires des deux tiers. D'une ou deux manières, le bill sera donc devenu loi, et le général Buchanan sera tenu d'installer le nouveau gouvernement civil et de convoquer la Législature. Quelques jours plus tard, cette assemblée aura décilement ratifié l'amendement constitutionnel, et elle aura dès deux sénateurs au Sénat des Etats-Unis. Les représentants et les sénateurs iront se présenter à Washington, et, avant la fin de juillet, on pourra peut-être dire que la Louisiane est rentrée dans l'Union; mais il ne s'en suivra pas que l'union soit rentrée dans la Louisiane.

Pourquoi? pour ce compétement du régime militaire au régime civil? Cela est plus que douteux. Le Congrès n'a pas assez de confiance dans les Etats dits rebelles, pour leur mettre aussi la bride sur le cou. Le grand objet de la reconstruction est d'obtenir les votes du Sud dans l'élection présidentielle, et les radicaux ne lâcheront prise que lorsqu'ils tiendront ces votes. Nous savons donc dans une espèce de condition mixte, tout aussi embrouillée que l'est notre condition actuelle. Nous serons même fort d'avoir à compter avec une double autorité militaire.

Un des premiers soins, en effet, du nouveau gouverneur, sera d'organiser une milice loyale pour surveiller ceux qu'on appelle les rebelles, et M. Warmoth reprendra, au besoin, son rôle militaire pour commander ses légions de "loyaux," et rivaliser avec son collègue Brownlow, du Tennessee.

Les candidats évinés n'ont pas attendu l'inauguration du nouveau régime pour réclamer par les voies judiciaires les places qu'ils ont convoitées. Jamais il n'y avait en une telle abondance de pétitions de la part des candidats vaincus. Il nous semblait, cependant, que la question avait été tranchée d'une manière définitive par l'autorité militaire qui n'a déclaré les candidats élus qu'après un examen approfondi des rapports d'élection. Mais Dieu nous garde de nous interposer entre les combattants. A quel titre les juges actuels peuvent-ils connaître des contestations sur l'élection? C'est ce que nous ne saurons dire, tant est grande la confusion qui règne dans la législation de fantaisie qui nous régit. Et, cependant, ce chaos est encore préférable à ce que nous réserve l'application de la nouvelle Constitution!

MME GAINES.—On trouvera dans notre chronique locale une communication de Mme Myra Clark Gaines, relative à son procès. Mme Gaines offre de transiger à des conditions libérales et engage les personnes qui occupent son bien à prendre de son offre, le dernière qu'elle soit disposée à faire.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Une exécutrice dont on nous dit le plus grand bien, madame Marietta Schiavoni, doit donner la semaine prochaine deux représentations au théâtre des Variétés. Elle se fera entendre, mercredi prochain, dans le rôle d'Eléonora, de *Il Trovatore*.

Les autres rôles de cet opéra seront chantés par Mme Boudro, Mme Kelly, et MM. Pudlay, M. Davisat A. K. Mme Schiavoni est une jeune et jolie femme qui a, non sauve-t-on, une belle voix et du talent, elle a fait partie, il y a quelques années, d'une troupe d'opéra italien, mais elle a dû quitter le théâtre par suite d'une extinction de voix tout accidentelle et qui est aujourd'hui complètement guérie. La seconde représentation qu'elle doit donner sera lieu le vendredi 19 juin et sera au bénéfice des Ecoles de l'orphelins.

FÊTE CHAMPÊTRE.—M. Léon Godchaux annonce que les magasins d'habillements rue du Canal Nos 81 et 83, et rue de la Vieille Levée Nos 213, 215 et 217, seront fermés demain lundi 15 juin, à cause d'une fête champêtre qu'il donne à ses nombreux employés, au City Park.

CRESCENT ET STAR.—Les membres de la Société de Bienfaisance Crescent & Star devront s'assembler aujourd'hui dimanche, 14 du courant, à leur salle, à midi, pour délibérer sur des questions importantes.—Voir l'annonce.

AUX VOYAGEURS. — Nous appelons l'attention des voyageurs sur la remarque faite par M. A. W. Beauchamp, agent général du Sud, au sujet de la route à suivre pour se rendre au Nord. Les voyageurs actuellement par le chemin de fer de Jackson et le Mississippi central, ville se font régulièrement, et voie aller à New-York en suivant la route de trois en [illegible]

Bade à 5 cents le voyage. Attention des commerçants! Le Bade de McKenna, rd-devant de la Bourse des Negres et McKenna. Il vient de recevoir Lager, en cuve des ces de [illegible] nouveau Domestiques ale à [illegible] Gentemen, [illegible] &c.

## Nouvelles d'Europe.

Nous avons reçu hier nos journaux d'Europe jusqu'au 26 mai; nous en publions plus loin divers extraits.

Le Sénat français a clos, le 24, le débat sur l'enseignement supérieur scientifique. Deux votes ont été exprimés: l'un reponsant la demande en faveur de la liberté de cet enseignement, a donné 84 voix contre 31; l'autre condamnant comme inexactes les allégations contenues dans les pétitions, a donné 80 voix contre 43.

Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne un exposé des idées émises sur ce sujet par M. Sainte-Beuve, sénateur libre-penseur, et par M. Duruy, ministre de l'Instruction publique. Plusieurs prélats ont pris part à la discussion pour soutenir les pétitions.

Nous empruntons à un journal les réflexions suivantes au sujet des affaires internationales:

La Tribune revient à propos de la récente discussion du traité de commerce au Corps législatif, sur l'abandon, réitéré dont se montre animée, en faits d'armements, la France et la Prusse. Voici la conclusion de son article: "De quelque côté qu'il prétend y avoir à blâmer, la faute porte avec elle son châtiment. Quel que soit celui des deux pays qui ait l'avance sur l'autre, tous deux courent dans le même lieu à leur propre ruine, et on n'est qu'une faible satisfaction pour chacun d'eux de savoir que l'autre n'est pas dans de beaucoup meilleures conditions que lui même; ils sont dans la situation de deux ennemis mortels qui se tournent un présence sur un navire en perdition et qui, assis l'un à l'avant, l'autre à l'arrière, s'épient mutuellement, se demandant s'il est sûre la poupe ou la proue qui s'engloutira la première et lequel des deux aura la joie de voir disparaître son adversaire, bien qu'il pressent assez que le sûrer sort est inévitablement réservé au survivant."

Nous lisons dans une lettre adressée de Copenhague par le *Correspondants du Nord-Est* que le prince Gortschakoff aurait exprimé au ministre danois à Saint-Pétersbourg le regret que les négociations entre la Prusse et la Russie traînent en longueur. Dès les premiers mots, il n'aurait pas caché le vif déplaisir causé au gouvernement du czar par l'attitude du cabinet de Copenhague, qui semble tout espérer d'une intervention française en faveur de l'Autriche, et paraît compter sur une guerre entre la France et la Prusse.

Rappelant le voyage du général Rasslof à Paris, le chancelier aurait dit que de pareilles démarches laissent à la Russie la faculté de choisir laquelle s'est lancé le Danemark. "Comme elles peuvent se renouveler et amener des complications, aurait ajouté le prince Gortschakoff, le gouvernement russe doit avoir, avant une entière franchise, sa manière de voir au cabinet de Copenhague, pour ne lui laisser aucune illusion sur la ligne de conduite que la Russie entendait suivre dans toute cette affaire."

Répétées par plusieurs journaux, les allégations de la *Correspondance du Nord-Est* n'ont été démenties; elles sont remarquables en ce qu'elles accentuent de nouveau, de la part du gouvernement de St-Pétersbourg, la résolution d'intervenir en faveur de la Prusse, et le gouvernement français avait envie de s'immiscer dans les arrangements pris pour l'exécution de l'article 5 du traité de Prague. Elles prouvent, en outre, l'entente cordiale de la France et de la Russie, entente que le *Courrier russe* du 18 mai a déjà signalée, tout en faisant des avances à la France, à laquelle elle propose de servir de médiatrice.

"Dans l'état actuel de la politique européenne, à l'exception de la Russie et de la Prusse, dont l'alliance nationale, même indépendamment des traités, sera toujours cimentée par une communauté de vues et par des intérêts identiques, les autres puissances paraissent flotter sur la diversité attisant sans s'arrêter définitivement à aucune.

"Nous n'avons dans ce rapport dissimulé ni non supprimé ni une vérité ni une pensée désirons voir la Russie, la France et la Prusse réunies dans une triple alliance qui assurerait à jamais la paix universelle. L'indépendance et la grandeur de la Prusse sont les meilleures garanties de cette paix; la Prusse, étant forte, saura faire respecter sa neutralité et rechercher son alliance. Quant à la Russie, elle tiendra la France en échec; unie à la France, elle empêchera le *terrorisme* (comme en dit en Europe) de déborder sur la Prusse; unie à la fois à la France et à la Prusse, elle imposera la paix à l'univers.

"Mais cette triade pourra-t-elle se réaliser? Question ardue et dont la solution semble reculer au lieu d'avancer."

PROCÈS DE PRESSE. Nous lisons dans la *Patrie*:

—Nous annoncions, dans notre numéro d'hier une poursuite dirigée contre neuf membres de l'*Association internationale des travailleurs*, prévenus d'avoir fait partie d'une association non autorisée de plus de vingt personnes.

Le tribunal, présidé par M. Delesvaux, après une longue délibération, a condamné chacun des neuf prévenus à trois mois de prison et à 100 fr. d'amende.

Le même jour, une double prévention amenait devant la 7e chambre de police correctionnelle M. Louis-César de Schryver, gérant du *Courrier français*, prévenu, ainsi que nous le disions hier, d'avoir, en publiant dans le numéro du *Courrier français* du 2 mai, un article intitulé: *Ephéméride* et signé Deberle, provoqué à l'assassinat et outragé la morale publique.

M. Deberle et M. Dubuisson étaient également cités à l'audience, le premier comme auteur de l'article, le second comme imprimeur.

Le tribunal, présidé par M. Lorion, a condamné M. de Schryver à deux mois de prison et à 500 fr. d'amende, M. Dubuisson à huit jours de prison et 300 fr. d'amende.

Une seconde affaire contre le *Courrier français* a été jugée aussitôt après. M. de Schryver était prévenu d'avoir, en publiant dans le numéro du *Courrier français*, du 2 mai 1868, un article dont il est l'auteur, qui commence par ces mots: "Tout le monde sait M. J. J. Weiss, etc." et finit par ceux-ci: "Sans effusion de sang, excité à la haine et au mépris du gouvernement.

Deberlaisson; de s'être rendu complice de ce délit en imprimant ledit numéro du *Courrier français*.

Le tribunal a condamné M. de Shryver à quinze jours de prison et 1,000 fr. d'amende: M. Dubuisson à huit jours de prison et 500 fr. d'amende; a ordonné que ces peines ne se confondront pas avec celles précédemment prononcées.

## Allemagne.

CLÔTURE DU PARLEMENT DOUANIER.

La session du parlement douanier a été close le 23 mai par un discours du roi de Prusse, qui a résumé les travaux de l'assemblée. En voici les principaux passages:

"J'ose espérer que la session du Parlement douanier allemand, dont je prononce aujourd'hui la clôture, sera avérée à affermir la confiance mutuelle des populations allemandes et des gouvernements, et à détruire, ou du moins à affaiblir maints préjugés qui ont pu former obstacle à la manifestation unanime de l'amour et de la patrie commune, lequel seul'les vivage commun de tous les membres de la famille allemande.

"Vous emporterez tous, messieurs, dans vos foyers, la conviction que, dans l'universalité du peuple allemand, vit le sentiment fraternel d'une solidarité qui est indépendante de la forme qui lui sert d'expression, et qui, constamment augmentera de force et sera en progrès continuel, si nous nous efforçons, sur tous les points, de mettre en relief ce qui nous unit et de laisser de côté ce qui peut nous séparer.

"Appelé par le vœu unanime, et constaté par des traités des pouvoirs législatifs législatifs de notre patrie allemande, à y occuper cette position éminente, je regarde comme un devoir d'honneur de déclarer, devant les représentants élus du peuple allemand, que j'exercerai et le droit et le devoir qui m'ont été conférés comme un bien sacré confié par le peuple allemand et ses souverains, en respectant consciencieusement les traités et les titres historiques sur lesquels est basée la communauté de la patrie.

"Ce n'est pas le pouvoir que Dieu a mis dans mes mains, mais les droits résultant des traités librement conclus avec mes alliés et les représentations constitutionnelles de leurs sujets qui, sûre aujourd'hui et à l'avenir, dirigeront mon politique.

"C'est en désirant la solution de notre tâche commune, et avec une ferme confiance dans l'assistance divine que j'attends la nouvelle réunion du Parlement douanier allemand, auquel sont que de nouveaux travaux j'appellerai à une nouvelle section."

La ville de Berlin a donné un grand banquet aux députés de l'Allemagne du Sud. Notamment M. de Bismark a prononcé un discours très-accentué dans le sens unitaire, mais le prince de Hohenlohe, le ministre dirigeant de la Bavière, a pris, lui aussi, la parole et s'est prononcé en termes fort énergiques contre les influences étrangères et pour l'union de tous les peuples allemands. "Cet accord de l'esprit allemand, s'est-il écrié dans une allusion qui a été soulignée par des applaudissements frénétiques, cet accord de l'esprit allemand a une mission plus noble, plus magnifique, plus élevée que d'autres missions prétendues."

## UN TOAST DE M. DE BISMARK.

Rien n'est puissant comme la fantaisie. Sa baguette magique sait évoquer des mondes de fantômes, des créations chimériques pleines d'intérêt.

Voici, par exemple, un journal parisien du soir qui jette dans le public le compte-rendu suivant des banquets offert aux membres du Conseil fédéral et du Parlement douanier:

Toutes les fractions du Parlement y étaient représentées. Comme on devait s'y attendre, un grand nombre de toasts ont été portés. M. Simson, président du Parlement douanier, a d'abord pris la parole pour remercier la ville de Berlin. M. de Bismark s'est levé ensuite et a prononcé le discours suivant:

"Je viens exprimer ici le sentiment qui nous anime à donner un salut d'adieu à nos frères de l'Allemagne du Sud. Le peu de temps que nous avons été réunis ensemble l'a fait passer sous vie qu'une *journée de printemps*. Puisse son effet dans l'avenir être semblable à celui du *printemps* pour les temps futurs!

"Nos frères de l'Allemagne du Sud prouvent, dans leur foi à la unitarisé des intérêts allemands, comprendre avec quelle fraternité nous travaillerons à la réalisation de ces mêmes intérêts. Cependant, nous avons tous, dans ces circonstances, (Applaudissements frénétiques) Puisse chaque nouvelle réunion affirmer cet esprit! (Applaudissements.) Laissez-moi vous prendre aussi du bien-être matériel et de la vie de famille, et dire dans ce sens à nos frères de l'Allemagne du Sud un cordial au revoir!"

Que cette idée du *printemps* est pleine de fraîcheur et de mystère! Il est vraisemblable qu'elle aurait excité les commentaires les plus impossibles, si la réalité personnifiée dans la télégraphie privée n'était venue en matin dissiper cette fantasmagorie par la dépêche suivante:

"Berlin, 23 mai, soir.

"M. de Bismark, ainsi que les membres du Conseil fédéral, n'ont pas assisté au banquet donné en la ville de Berlin à donné aux députés de l'Allemagne du Sud à Tivoli. Les conservateurs de l'Allemagne du Nord n'y assistaient pas non plus"

Que l'on doute après cela de la puissance de la fantaisie.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

La corvette française *D'Entrée*, venant de Port-au-Prince, est arrivée hier dans le sude de Hampton Roads, destination de Norfolk.

L'aviso à vapeur français le *Bouvet*, venant de la Martinique, a jeté l'ancre, hier, à la Quarantaine.

Le France se trouve donc représentée en ce moment dans les eaux américaines par quatre navires de guerre, la frégate *Sumanda*, le vaisseau école d'application le *Jean Bart*, le *D'Entrée* et le *Bouvet*, sans compter le monitor *Onondaga* et le transport le *Napoléonien*, chargé de le remorquer d'Halifax en France.

Des avis apportés de la Guadeloupe par le *Bouvet*, il résulte que la corvette des Etats-Unis *Contoocook*, qui s'était échouée près de la Pointe à Pitre, a pu être renflouée et est amenée au port. Les dommages sont insignifiants.

## MATERIALISME ET SPIRITUALISME.

M. SAINTE-BEUVE ET M. DURUY.

Nous empruntons au journal la *France* l'article suivant qui résume le débat qui a eu lieu au Sénat français sur les pétitions relatives à l'enseignement:

Il y a des journaux qui ont les opinions assez larges pour embrasser dans une adhésion commune les doctrines de M. Sainte-Beuve et les déclarations de M. Duruy. Ils ont dans sourde situation de deux ennemis mortels qui se tournent un présence sur un navire en perdition et qui, assis l'un à l'avant, l'autre à l'arrière, s'épient mutuellement, se demandant s'il est sûre la poupe ou la proue qui s'engloutira la première et lequel des deux aura la joie de voir disparaître son adversaire, bien qu'il pressent assez que le sûrer sort est inévitablement réservé au survivant."

Nous lisons dans une lettre adressée de Copenhague par le *Correspondants du Nord-Est* que le prince Gortschakoff aurait exprimé au ministre danois à Saint-Pétersbourg le regret que les négociations entre la Prusse et la Russie traînent en longueur. Dès les premiers mots, il n'aurait pas caché le vif déplaisir causé au gouvernement du czar par l'attitude du cabinet de Copenhague, qui semble tout espérer d'une intervention française en faveur de l'Autriche, et paraît compter sur une guerre entre la France et la Prusse.

Rappelant le voyage du général Rasslof à Paris, le chancelier aurait dit que de pareilles démarches laissent à la Russie la faculté de choisir laquelle s'est lancé le Danemark. "Comme elles peuvent se renouveler et amener des complications, aurait ajouté le prince Gortschakoff, le gouvernement russe doit avoir, avant une entière franchise, sa manière de voir au cabinet de Copenhague, pour ne lui laisser aucune illusion sur la ligne de conduite que la Russie entendait suivre dans toute cette affaire."

Répétées par plusieurs journaux, les allégations de la *Correspondance du Nord Est* n'ont pas été démenties; elles sont remarquables en ce qu'elles accentuent de nouveau, de la part du gouvernement de St-Pétersbourg, la résolution d'intervenir en faveur de la Prusse, et le gouvernement français avait envie de s'immiscer dans les arrangements pris pour l'exécution de l'article 5 du traité de Prague. Elles prouvent, en outre, l'entente cordiale de la France et de la Russie, entente que le *Courrier russe* du 18 mai a déjà signalée, tout en faisant des avances à la France, à laquelle elle propose de servir de médiatrice.

"Nous n'avons dans ce rapport dissimulé ni non supprimé ni une vérité ni une pensée désirons voir la Russie, la France et la Prusse réunies dans une triple alliance qui assurerait à jamais la paix universelle. L'indépendance et la grandeur de la Prusse sont les meilleures garanties de cette paix; la Prusse, étant forte, saura faire respecter sa neutralité et rechercher son alliance. Quant à la Russie, elle tiendra la France en échec; unie à la France, elle empêchera le *terrorisme* (comme en dit en Europe) de déborder sur la Prusse; unie à la fois à la France et à la Prusse, elle imposera la paix à l'univers.

"Mais cette triade pourra-t-elle se réaliser? Question ardue et dont la solution semble reculer au lieu d'avancer."

## UN INCIDENT DES COURSES CHANTILLY.

Les premiers jockeys entrent dans la piste.... Ils dépassent le but.... Les chevaux partent au grand galop. C'est alors qu'un homme de quarante ans environ traverse en courant la piste. En dépit des efforts des jockeys pour arrêter, il s'entend rien. Il n'est plus qu'à deux mètres de la corde quand il est atteint par le premier cheval.... le choc est si violent que le jockey, renversé, saute en l'air, exécute un saut périlleux et tombe sur le sol, tandis que les trois autres jockeys poursuivent leur course sans que rien ne retarde pour voir si le malheureux est mort.

Le jockey désarçonné est déjà debout; il regagne l'écurie tandis que son cheval continue la course. Quant à l'homme, il a été atteint en pleine poitrine par les sabots d'Ajax III et étendu sans mouvement. Ah bien oui! on a bien le temps de s'occuper de lui!

—C'est l'homme à la lorgnette qui gagne!

—Vingt contre dix pour Auguste!

—On écrit de Saint-Michel (Savoie), 23 mai:

"Les trains d'essai pour la traversée du mont Cenis, ordonnés par les gouvernements français et italien, fonctionnent journellement avec une grande régularité et un complet succès.

"Le duc de Sutherland, MM. Brassey, Blount, Brogden, Bordileom, Fell, directeurs du chemin de fer de Lyon, le comte Arrivabene, député au parlement italien, et beaucoup d'autres personnages ont parcouru la ligne hier et aujourd'hui.

"La ligne sera ouverte à la circulation publique le 8 juin prochain."

## *Nouvelles des Passes.*

Passe du Sud-Ouest, 13 — Arrivé le steamer Sherman de New-York avec frêt et passagers.

## *Nouvelles des rivières.*

St Louis, 13 — Le fleuve baisse lentement.

Louisville, 13 — La rivière baisse. Temps clair et très chaud.

## *Marchés européens.*

Londres, 13 après midi.—Consolidés 94 7/8. Bons 72 3/3.

Francfort, 13.—Bons 77 1/4 à 77 3/8.

## *Marchés Américains.*

New-York, 13—Coton un peu en baisse. Vendu 1,500 balles. Mid. 28 1/2 29, mais principalement à 29. Farine lourde. Or, ferme à 140.

New York, 13 au soir — Arrivé le steamer Rising Star avec $568,000 en espèces.

L'état des banques accuse une augmentation de $1,340,000 dans les prêts; de $1,148,000 dans les dépôts; de $388,000 dans les legal tenders une diminution de $3,134,000 dans les espèces et de $31,000 dans la circulation.

Farine active et lourde. Baisse de 10 à 75 c, pendant le jour. Superfine de l'Etat 7 25. De Genès 8 70. De fantaisie 10.

Charleston, 13—Coton plat et nominal. Vendu 28 balles. Mid. 28. Reçu 5. Exporté pour le cabotage 222.

Savannah, 12—Coton plat et nominal. Mid. 28 1/2. Vendu 8 balles. Reçu 683.

Mobile, 12—Coton plat. Vendu 50 balles. Mid. 26 1/4. Reçu rien. Exporté 666 balles.

Cincinnati, 13—Farine, très languissante. 25 cts. de baisse. De famille 9 75. Maïs 93. Porc 26 00. Bacon 18. Graisse 17 1/4.

St Louis, 13—Tabac plus actif. Farine, exceptionnellement négligée; 6 50 à 7, pour la superfine. Blé en baisse de 10 c. Maïs 67.

Louisville, 13— Vendu 143 boucauts de tabac de 8 à 10. Farine superfine 8. Whiskey 2 10. Epaules, 13 1/2.

*(Dépêches d'hier soir.)*

Londres, 12 — Les directeurs de la Compagnie Transatlantique Télégraphique ont décidé de ne distribuer que 6 0/0 sur le stock de préférence et de 3 0/0 sur l'ancien capital social.

La flotte aux Cyclades d'Ascoi le 4me jour était nombreuse et le temps magnifique.

Richmond, 12 — Jos. M. Humphreys, conseiller municipal, démoqué hier par le général Sickemann, a été réintégré.

Augusta, 13 — Un soldat des Etats-Unis a été les intestins coupés après un rasoir par un nègre, dans une rixe hier soir, et a expiré ce matin.

Washington, 12—Les timbres de 2 cents sur les reçus sont rayés du bill de taxe.

La convention radicale à Alexandrie a nommé un nègre pour le Sénat de l'Etat de la Virginie.

Robert C. Dorus, commissaire de Canal à New-York, a été acquitté.

Liverpool, 13, midi—Coton calme et lourd, Mid. 10 3/4. Orléans 11 d.

New-York, 13, midi—Fonds publics plus forts. Cotons 29. Or 135 7/8. Sterling 110 1/8.

—Encore un episode du voyage d'Orléans rapporté par le *Constitutionnel*:

M. le général Fleury a présenté à Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice un sous-lieutenant de 2e régiment de ligne, comme descendant de Pierre d'Arc, frère et compagnon d'armes de Jeanne, l'Empereur a dit au jeune officier:

—Comment prouvez vous cette illustre alliance?

—Par les lettres patentes de Charles VII, lettres de reconnaissance de Henri II, de Louis XIII, de Charles X, ces dernières enregistrées en cour souveraine.

—C'est un beau nom, dit l'Empereur.

—Et vaillant porté, ajouta l'Impératrice avec une grâce exquise.

—Bire, dit l'officier comme Jeanne a servi la France et son roi, le servirai Votre Majesté et la France.

## Correspondance.

Nouvelle-Orléans, 10 juin 1868.

A l'Hon. THOMAS J. DURANT.

Aux réunions de vos amis personnels, les soussignés ont souvent exprimé le désir de vous voir, vous que l'honorable conseil de vos adversaires politiques a jugé le plus capable pour vous diriger dans cette crise sérieuse pour notre pays, pour notre parti et pour notre avenir.

Nous avons l'assurance que votre séjour dans la capitale n'a en aucun cas modifié vos vues envers toutes et pour le Louisiana. Vous avez de cour et de tête, vous avez du sang dans les veines, vous avez une âme élevée et vous avez le sang qui vous donne le droit de prétendre la main et les intérêts des hyperbolés de la Louisiane, et vous avez en outre le droit de vous dire: vous avez été en des mêmes à la nation et à notre Louisiane, vous avez été en des mêmes à l'occasion de notre,